

LES TRANSPORTS

LA RÉDUCTION DES SERVICES-VOYAGEURS PAR LES SOCIÉTÉS FERROVIAIRES—LE CONSEILLER DU GOUVERNEMENT AUX SÉANCES DE LA COMMISSION

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, il semble que ce soit le jour du ministre des Transports et je voudrais lui adresser une question au sujet de l'opposition à peu près unanime de la part des villes, grandes et petites, des gens en général ainsi que des cheminots, aux demandes d'autorisation faites à la Commission des transports du Canada par le CP et le CN de supprimer presque entièrement leurs services-voyageurs dans tout le Canada. Dans l'intérêt national et pour assurer que toutes les objections soient entendues, le ministre envisage-t-il de faire nommer par le gouvernement fédéral un conseiller qui fera valoir auprès de la Commission des transports toutes les protestations contre les mesures proposées qui témoignent de la part des chemins de fer d'une volonté de s'affranchir assez cavalièrement de leurs responsabilités.

M. l'Orateur: J'ai l'impression très nette qu'on a posé cette même question la semaine dernière. Si je me trompe, le ministre y répondra.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur, on a posé cette question la semaine dernière, mais le très honorable député n'y était peut-être pas et si vous le permettez, j'y répondrai encore une fois. Je ne suis pas certain de le faire exactement sous la forme que propose le député, mais je peux assurer la Chambre qu'on fera l'impossible pour que toutes les instances à cet égard soient présentées aux commissaires. Je tiens à rappeler à la Chambre et au très honorable député qu'on a fait appel contre ce jugement au gouverneur en conseil et l'intérêt du public en l'occurrence me semble donc très bien protégé. Si cependant il y a lieu de prendre d'autres mesures, je me ferai un plaisir de les envisager.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, qui s'adresse soit au ministre des Transports soit au premier ministre suppléant. Peut-on répondre aujourd'hui à la question que j'ai posée la dernière fois que le solliciteur général agissait à titre de premier ministre suppléant, savoir si l'on s'efforcera de tenir ces séances en public?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, il ne m'appartient pas d'exiger cela de la CCT lorsqu'il s'agit d'une question litigieuse, mais j'ai déjà exercé des pressions auprès d'elle pour que, quand il est manifeste qu'il y va de l'intérêt public, les séances soient publiques.

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Une question supplémentaire pour le ministre des Transports, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'il n'a pas l'ambition d'étendre sa politique actuelle des services-voyageurs de Terre-Neuve à l'ensemble du pays?

LES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

L'ACTIF DE L'OBSERVATOIRE QUEEN ELIZABETH

M. Bruce Howard (Okanagan Boundary): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Est-ce que l'annonce faite par l'Université Queens de son intention de se joindre au consortium des observatoires des universités de l'Ouest a modifié d'une façon quelconque l'intention du gouvernement de transférer l'actif de l'observatoire Queen Elizabeth au consortium. Dans le cas contraire, quand la transaction sera-t-elle réalisée?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ne suis pas convaincu que cette question soit urgente. Elle pourrait être débattue pendant les procédures d'ajournement.

LE REVENU NATIONAL

LE TABAC—RÉPERCUSSIONS POSSIBLES DE LA SUPPRESSION DE LA RÉCLAME SUR LES DROITS PERÇUS

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre du Revenu national.

Étant donné la déclaration de l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, à l'effet qu'il serait maintenant possible de supprimer la publicité sur les ondes de la radio, à propos du tabac, j'aimerais demander au ministre du Revenu national s'il est d'accord avec cette politique, compte tenu de l'importance de ce revenu pour son ministère?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne crois pas que la question, telle que posée, soit recevable.